

Stéphane Lataste, Chevalier de la Légion d'Honneur

Paris - 17 avril 2012

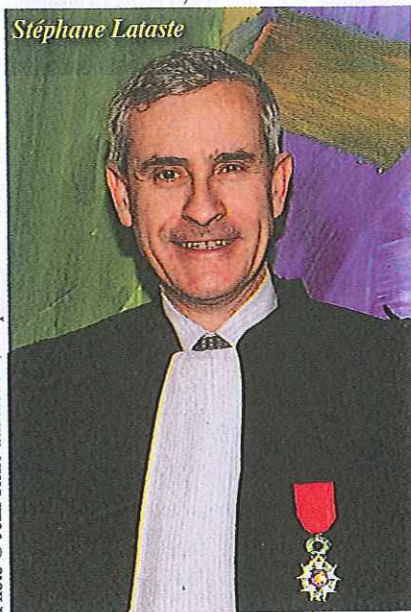


Photo © Jean-René Tancrede - Téléphone : 01.42.60.36.35

Ce mardi 17 avril 2012, dans la plus stricte intimité, le Bâtonnier Mario Stasi a remis à son confrère et associé Stéphane Lataste les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, il s'est notamment exprimé en ces termes dans la Bibliothèque des Avocats à la Cour d'Appel de Paris après les interventions de Christiane Féral-Schuhl Bâtonnier en exercice et de son prédécesseur Jean Castelain :

Votre carrière d'avocat - il faut bien que je l'évoque pour marquer étape par étape combien tout au long de cette carrière vous avez su être avocat et en même temps servir notre Ordre tout en gardant quelques jardins secrets dont je pousserai encore discrètement la porte. Vous commencez chez Leandri, Lebrette et Tilly et pratiquez déjà le droit prud'homal, puis collaborateur du Cabinet Barbaud Touchard au sein d'une structure ayant pour activité dominante le Conseil auprès des PME, et puis vous voilà pour 8 années au Cabinet Ader Jolibois et Associés - collaborateur d'abord de Marc Noël Louvet qui nous a malheureusement quittés, et puis du Bâtonnier Henri Ader, et c'est pendant ce temps-là que vous avez acquis le certificat de spécialisation de droit social (...)

Mais, je lui dit, votre exercice d'avocat, vous le menez aussi au service de notre Ordre et vous l'enrichissez en même temps de vos passions secrètes les unes, connues les autres, mais toutes menées avec une admirable constance. Depuis toujours, vous vouez un culte à Napoléon et il ne paraît pas un ouvrage sur l'Empereur que vous ne lisiez, le commentiez ou le critiquiez s'il est insuffisant. Napoléon, pour vous, c'est une conception de la grandeur d'un pays, le nôtre, c'est aussi le Code civil, c'est la Légion d'honneur bien sûr, et aujourd'hui on peut le dire. (...)

Grâce à Napoléon, vous voilà aujourd'hui comme Stendhal qui, mieux qu'aucun autre, savait comment le rouge du ruban pouvait aller sur le noir de notre robe. Mais Napoléon pour vous aussi, c'est une idée de la patrie et vous voilà en 2001 auditeur de la 54ème session nationale de l'Institut des hautes études de la défense nationale. Superbe expérience dites-vous, au milieu de personnes venues de tous les horizons mais qui partagent la même idée de défense de notre pays. Et vous, voilà ce que vous êtes : ce que vous y avez appris, vous voulez le rendre et le faire connaître et vous rédigez un rapport sur le droit en tant qu'instrument de l'influence française dans le monde. Son titre « Vers une Nouvelle Stratégie de la Défense ». Voilà bien un thème dont on aurait aimé qu'il enrichisse les débats que nous connaissons ces jours-ci.

Vous, je le répète, vous recevez, vous donnez. Cela vous a valu d'ailleurs, et c'est bien, d'être nommé commandant de réserve rattaché au général chef d'Etat-Major de l'Armée de terre puis depuis 2010, rattaché au Gouverneur militaire de Paris.

En 2003, vous êtes élu au Conseil de l'Ordre sous les bâtonnats de Paul-Albert Iweins et de Jean-Marie Burguburu. Vous êtes délégué à la vie professionnelle et président de la Commission de déontologie - Secret et confidentialité - ce qui vous prépare à cette présidence que j'évoquais au commencement et que vous exercez toujours à ce jour. (...)

Vous présidez l'Association Droit et procédure depuis 2010, voilà un engagement où combien sérieux de votre part et nombreuses sont les réunions que vous organisez en ces temps de réforme de la procédure civile. (...)

Mais il y a aussi la CARPA dont vous êtes membre du Comité directeur depuis 2006, l'UNCA où vous représentez le Barreau de Paris au Conseil d'administration depuis 2006 et dont vous êtes secrétaire général depuis 2011.

Si j'ajoute que vous avez été membre du Conseil national des barreaux de 2009 à 2011, j'aurais fini, je crois, l'énumération de toutes vos responsabilités au sein de notre profession et je dois bien dire, pour vous en féliciter, que je connais bien peu d'exemples d'autant

de charges successives et parfois différentes et toutes complémentaires que vous avez assumées ou assumez encore. (...)

Je lui dit vous aimez faire partager votre savoir, vos découvertes, vos pensées... mais cela avec tant de discrétion parfois qu'il nous faut les découvrir si ce n'est peut-être parfois les inventer...

J'espère toutefois ce soir avoir été fidèle à ce que vous êtes. (...)

Les grandes étapes de la vie sinon de la carrière de Stéphane Lataste débutent le 16 janvier 1985 date à laquelle il a prêté serment sous le Bâtonnat du regretté Guy Danet.

Cet ancien Secrétaire de la Conférence du Stage n'a pas seulement le culte de l'éloquence, il a aussi celui de servir l'Ordre des Avocats : sous le Bâtonnat de Jean Castelain, il préside le Comité d'Ethique du Barreau de Paris, depuis janvier 2012, Christiane Féral-Schuhl l'a confirmé à la tête de cette institution lui témoignant ainsi également une grande confiance.

Admirateur notamment de Napoléon, ce jeune avocat est aussi un grand bibliophile, spécialiste en droit de la propriété littéraire et artistique, il est reconnu par ses pairs pour sa loyauté et son professionnalisme. Ceux qui ont la chance d'être comptés au rang de ses amis apprécient ses qualités intrinsèques au premier rang desquelles générosité et humanisme.

Les valeurs morales du récipiendaire ont toujours été le moteur d'une incontestable réussite.

Les nombreux mérites de cet homme d'engagement et d'honneur ont été légitimement mis en lumière par la République. Nous adressons nos amicales et chaleureuses félicitations à cet avocat distingué, dynamique, efficace et discret dont les qualités de cœur rivalisent avec celles de son esprit.

Jean-René Tancrede
2012-313



Mario Stasi et Stéphane Lataste

Photo © Jean-René Tancrede - Téléphone : 01.42.60.36.35